

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLA
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE, RAMALHO

EXCUSES : Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DARSAUT

21 – 121 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DÉCISION MODIFICATIVE 2

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à des réajustements budgétaires concernant le budget principal de la commune.

A/ Section de fonctionnement

En dépenses : des réajustements sont nécessaires entre les divers chapitres budgétaires :

- Chapitre 011 charges générales	+ 142 500 €
- Chapitre 65 autres charges courantes	+ 57 500 €
- Chapitre 67 charges exceptionnelles	+ 100 €
- Chapitre 014 atténuations de produits	+ 2 500 €
- Chapitre 023 opérations d'ordres – virement	+ 370 000 €

TOTAL + 572 600 €

En recettes : des réajustements sont nécessaires entre les divers chapitres budgétaires :

- Chapitre 70 ventes produits et prestations	+ 28 000 €
- Chapitre 73 impôts et taxes	+ 63 300 €
- Chapitre 74 subventions et participations	- 34 000 €
- Chapitre 75 autres produits de gestion	+ 15 400 €
- Chapitre 76 produits financiers	+ 44 500 €
- Chapitre 77 produits exceptionnels	+ 455 400 €

TOTAL + 572 600 €

B/ Section d'investissement

En dépenses : des réajustement sont nécessaires entre divers chapitres budgétaires afin de prendre en compte des demandes des services ou des régularisations en cours :

DÉPENSES	MONTANTS
Opération 15 – Matériel et équipements	+ 5 000 €
Opération 17 – Bâtiments scolaires	+ 29 500 €
Opération 18 – Équipements sportifs	+ 9 000 €
Opération 26 – Bâtiments communaux et autres	+ 9 300 €
Opération 27 – Logiciels et matériels informatique	+ 32 200 €
TOTAL	85 000 €

En recettes : réajustements des prévisions de TAM et d'emprunts liés à la prise en compte du virement en provenance de la section de fonctionnement :

- Chapitre 10 taxes d'aménagement	- 10 000 €
- Chapitre 132 amendes de police	- 15 000 €
- Chapitre 021 opérations d'ordres - virement	+ 370 000 €
- 1641 emprunts	- 260 000 €
TOTAL	+ 85 000 €

Les crédits initialement prévus au budget 2021 sont donc modifiés suivant les éléments ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour – 7 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE), adopte la décision modificative n°2 du budget principal telle que présentée.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 9 novembre 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel JANON



Affiché en Mairie le 16 NOV. 2021